

Les jardins partagés

En 2014, l'État français a officialisé le terme de *jardins partagés*. On distingue le « jardin communautaire », formé de parcelles individuelles, du « jardin collectif » qui forme un terrain indivisible.

Les *jardins partagés* sont en général collectifs et gérés par une association. Ils sont ouverts au public, développent des activités culturelles ou éducatives, des liens sociaux de proximité, et contribuent à la sauvegarde de la biodiversité des plantes cultivées. En 2015, la Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs regroupe 250 associations. Une charte du « Jardin dans tous ses états » (JTSE) détaille les valeurs communes que portent les jardins partagés :

- liens retrouvés avec le monde vivant : agir sur notre cadre de vie, être respectueux avec la terre et le monde vivant, agir de façon responsable,
- création, échange, partage, convivialité,
- solidarité entre les communautés, ouverture à tous,
- rencontre entre personnes d'âges différents, de différentes origines,
- éducation, insertion, lieu de transmission du savoir.

Aujourd'hui, le milieu urbain se développe partout dans le monde. En 2025, il est estimé que 75 % de la population mondiale habitera dans des villes (ref. Navigant Research 2013). L'homme risque d'être coupé de la nature, et de vivre dans un monde très artificiel où le temps s'accélère au rythme des transports à haute vitesse, des mails, SMS et autres sources d'informations instantanées.

Dans ce contexte inquiétant, le jardin nous permet de retrouver tout naturellement de la sérénité, dans un lieu de paix et de calme. Comment ne pas s'émerveiller devant la graine qui germe, la plante qui pousse, et face à cette beauté qu'il nous est donné de voir advenir ? Le temps du processus naturel de croissance ne dépend pas de notre impatience : le jardin se développe progressivement au rythme des journées et des saisons. Paradoxalement, avec le jardinage, le temps nous échappe mais nous retrouvons le temps de vivre.



Histoire d'un petit jardin partagé, racontée par un écolier et un jardinier

L'écolier : Bonjour, c'est toi le jardinier ? Tu sais, sur le chemin de l'école je passe devant ta maison. C'est bizarre, il y a deux bacs à fleurs suspendus au portail, côté rue, avec un écriteau : « Petit jardin partagé – Troc de plantes – Prenez et donnez ». Qu'est-ce que cela veut dire ?

Le jardinier : Mon jardin, comme bien d'autres, est un terrain clos dans lequel je cultive des plantes belles à voir ou bonnes à manger. Ces bacs à fleurs forment un petit jardin suspendu le long de la rue, et je propose ici de partager les bienfaits de mon jardin avec d'autres personnes. C'est cela le « Petit jardin partagé ».

L'écolier : D'accord, tu donnes des plantes. Moi j'aime bien les petites fleurs. Est-ce que je peux prendre celle-ci pour ma maîtresse ?

Le jardinier : Oui. Tu vois il y a une étiquette dans chaque pot pour indiquer le nom de la plante : c'est un œillet d'Inde.

L'écolier : Merci. Il est très beau. Mais qu'est-ce que ça veut dire « Troc de plantes » ?

Le jardinier : Le troc est un échange d'objets, sans utiliser d'argent. Il s'agit pour moi de donner des plantes de mon jardin, et aussi de recevoir éventuellement d'autres plantes que je ne connais pas encore.

L'écolier : Ah, ce n'est pas tout à fait gratuit...

Le jardinier : Oui, mais le troc ce n'est pas obligatoire. C'est une proposition qui montre que je suis ouvert à recevoir et découvrir d'autres plantes que celles que j'ai déjà.

L'écolier : Mais moi je n'ai pas de plante à donner.

Le jardinier : Eh bien tu peux la prendre tout de même. C'est cela la notion de partage. Il y en a pour tout le monde en fonction des besoins et chacun contribue selon ses possibilités. Tu vois, certaines personnes ne me donnent pas des plantes en échange mais plutôt des pots pour y faire pousser mes plantes. D'autres ont quelques poules dans leur jardin et ils m'ont donné de beaux œufs !

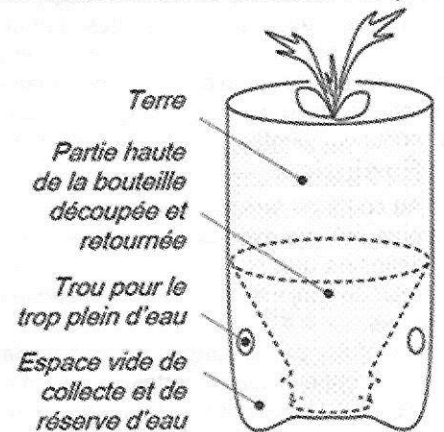
L'écolier : Ah oui, c'est drôlement sympathique. J'ai vu que tu collectais des bouteilles de lait vides : à cela je peux



Troc de plantes : le petit jardin partagé sur le chemin des écoliers.

contribuer. Tu sais, le matin je bois du lait et ensuite on jette les bouteilles. Mais je peux les apporter dans ton bac, si tu veux ?

Le jardinier : Super ! En effet, j'ai mis au point un recyclage de bouteilles de lait en plastique pour y faire pousser de jeunes plants ou des herbes aromatiques : je découpe horizontalement la partie haute de la bouteille, puis je l'insère au fond de la partie basse, le goulot vers le bas. Cela fait un petit pot, avec une réserve d'eau dans l'espace formé entre le fond de la bouteille et le goulot.



Recyclage de bouteilles de lait en les transformant en pots avec réserve d'eau.

L'écolier : Hum, tout cela a l'air bien compliqué...

Le jardinier : En fait, je suis né en ville et quand j'étais plus jeune, je n'ai jamais connu la culture d'un potager. C'est un apprentissage, par l'expérience et par la rencontre : je fais partie d'une association « Les Jardiniers de l'Yvette ». Cela me permet de recueillir les bonnes pratiques et d'apprendre grâce à ceux qui sont plus expérimentés.

L'écolier : Moi je vais à l'école et ce n'est pas toujours drôle... Mais je vois que l'on continue d'apprendre à tout âge. Le jardin ça a l'air amusant. J'ai bien envie d'essayer un jour moi aussi ! À bientôt, je dois y aller.

Bernard Bavoux

**BANQUE, ASSURANCE,
TÉLÉPHONIE...
GAGNEZ À COMPARER !**

UNE BANQUE QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL BURES-SUR-YVETTE
4, PLACE DE LA POSTE - 91440 BURES-SUR-YVETTE
TÉL. : 0 820 09 99 10* - COURRIEL : 06009@CREDITMUTUEL.FR

*0119 € TTC/min.



**Boisumeau
Paysage**

Stéphane Boisumeau
06 14 51 01 81

Création et entretien
de jardins & espaces verts

70, rue Gustave Vatonne
91190 Gif-sur-Yvette
Tél. 09 52 09 49 85
Fax 09 57 09 49 85